



LE CHARMANT SON

**SOLIDAIRES
FINANCES
PUBLIQUES**

SYNDICAT NATIONAL

N° 88
Octobre 2012

Journal d'information, d'humeur et d'opinion de Solidaires Finances Publiques Isère

VA ENCORE FALLOIR SE SERRER LA CEINTURE...

Ce titre, quasiment identique à celui de l'édito de Février, est directement inspiré du fait que, pour les agents des finances publiques, **LE CHANGEMENT Ce n'EST pas MAINTENANT.**

Quoi que ...

En effet, nous avons rapidement appris de la bouche de Marylise Lebranchu (Ministre de la Fonction Publique), que «les fonctionnaires ont envie que notre pays se redresse, donc ils savent que, s'ils y participent, ils peuvent générer aussi leur part de croissance».

Madame la Ministre ne représentant en aucun cas les fonctionnaires, elle aurait pu se garder de leur prêter des intentions plus qu'hypothétiques.

De plus, certains indices laissent tout de même à penser que les fonctionnaires ont déjà, un tout petit peu participé, et à plusieurs titres :

- **EN TANT QUE CITOYEN** tout d'abord, comme tout un chacun, fonctionnaire ou non : réforme des retraites, dé-remboursements et franchises médicales, journée de « solidarité » (que tout le monde ne paie pas, cela dit...), gel du barème de l'impôt sur le revenu, entre autres.
- **PUIS EN TANT QUE FONCTIONNAIRE** (c'est le principe du 2^{ème} effet KISS COOL !!! On sent bien le coup de froid, cela dit) : gel du point d'indice (après des années de micro-augmentations nettement en dessous de l'inflation), l'alignement des cotisations retraites, les coupes « à la hache » dans les effectifs, le jour de carence, la mobilité, et dans leur ensemble la RéATE et la RGPP (dont la fusion DGI-DGCP), etc..., entraînant des conditions de travail de plus en plus dégradées voire lamentables.

Au-delà de la méconnaissance totale de la situation, ces propos, relèvent d'un procédé de culpabilisation et de stigmatisation plus que dérangeant, puisque laissant entendre que si le pays ne se redressait pas, ça serait (au moins en partie) la faute de ces fonctionnaires trop dorlotés qui refusent de rogner sur leur petit confort, au mépris de l'intérêt de leur pays.

Bien au contraire, les fonctionnaires en général, et les agents des finances publiques en particulier, souhaitent simplement pouvoir remplir leur mission de service public. Cela passe par des moyens humains et matériels suffisants et non par une politique de choix successifs simplement dictés par des indicateurs statistiques.

En lien, la reconnaissance de l'investissement professionnel des agents (que l'on voudrait, contraints et forcés, poly valents, poly compétents ou poly tiquement corrects, enfin « poly » quelque chose), devrait se contenter d'être verbale ?

**MOSCO ...VENI
MOSCO ...VIDI
MOSCO ...VICI**

Mais pour vaincre ne faut il pas des troupes, Monsieur le Ministre ???

Tiré de l'Invraicroyable de juillet 2012 (Journal SOLIDAIRES FINANCES PUBLIQUES 84)

NON !!!

Elle doit se traduire par l'arrêt des suppressions d'emploi qui détruisent le service public et les conditions de vie des agents (et parfois leurs conditions de vie tout court, malheureusement) et par la reconnaissance sonnante et trébuchante pour à minima compenser l'érosion (et quelle érosion !) de pouvoir d'achat qu'ils subissent depuis des années.

Pour illustrer ce propos, et à titre d'exemple, EN 5 ANS, un agent C en début de carrière aura seulement gagné 3 points d'indice, soit 13,89 € BRUTS !!! (sans même parler des agents contractuels ...). Il est évident que l'augmentation du coût de la vie l'aura attendu ces 5 années là...

Mais pendant ce temps, les méthodes de travail auront été X fois modifiées, il lui aura fallu s'adapter à de multiples réformes internes (d'organisation, informatiques, ...) et de législation (générant des attentes des usagers et des connaissances bien plus importantes). Tout en absorbant le travail de ses (ex-)collègues dont les postes ont été supprimés.

Nous étions donc en droit d'attendre une reconnaissance différente d'une simple continuation de la politique de non-remplacement de 2 départs en retraite sur 3, du nouveau gel du point d'indice et du maintien du jour de carence.

Jour de carence, dont pour mémoire, Nicole Bricq (actuelle ministre du commerce extérieur), ex-rapporteuse générale de la commission des Finances du Sénat avait fait adopter un amendement de suppression par la majorité de gauche du Sénat sous le gouvernement précédent... en soulignant que, dans le privé « les conventions collectives couvrent intégralement 80% des salariés, qui ne perdent donc pas de rémunération au cours des trois premiers jours de congés maladie ».

Autres temps, autres mœurs...

Aux dernières nouvelles, il serait même éventuellement question de remettre à l'ordre du jour une nouvelle TVA qui n'aurait de « sociale » que le nom ...

Comme dirait Vincent Peillon : « la vérité du printemps n'est pas celle de l'automne ».

Fi de toutes ces digressions ! Il est simplement navrant de constater que la phrase de Coluche, sous Giscard, est toujours d'actualité et que la seule chose que l'on nous propose dans la période c'est : « Serrez-vous la ceinture encore 5 ans, et après... vous serez habitués.

Le changement ce n'est donc pas encore pour maintenant

Quoi que... (voir page 3) *

Face à ces injustices, il nous revient de ne pas nous laisser écraser, de faire entendre notre mécontentement et de revendiquer notre dû au regard des efforts qui ont DEJA été fait et qui continuent puisque n'étant pas ponctuels.

Puisqu'il ne ressort pour l'instant pas grand chose des fameux « sommets sociaux » maintenant appelés « conférences sociales », cela passera probablement par des mobilisations.

Afin de se donner un peu de baume au cœur, il est utile de constater que les articles prévoyant le licenciement dans le cadre de loi sur la mobilité ont été abrogés et que la loi entière va probablement subir le même sort.

Nul doute que les fortes mobilisations qui avaient eu lieu en 2008 ont été entendues par ceux qui composent l'actuel gouvernement.

Les agents des finances avaient mené des actions dures et de longue durée qui avaient dans un premier temps permis d'édulcorer le texte, puis autorisé un statut particulier à la DGFIP, pour arriver maintenant à sa suppression.

**L'ACTION PAYE TOUJOURS, d'une manière ou d'une autre.
N'EN DOUTONS JAMAIS**

* QUOI QUE ...

En terme de suppressions d'emplois :

Les chiffres annoncés sont plus qu'inquiétants, car, notre ministère n'étant pas « prioritaire » (si les recettes d'un Etat soit disant « en crise » ne sont pas prioritaires, qui peut bien l'être puisque tout en dépend...), cela revient à supprimer 3 000 emplois par an à la DGFIP, soit plus de 500 emplois de plus que précédemment (chercher l'erreur lorsque l'on crie haut et fort sa volonté de lutter contre les injustices fiscales et la fraude...). Même s'ils seront probablement revus légèrement à la baisse suite à la levée de boucliers et la crainte d'un mouvement social, il y a fort à parier que les chiffres ne seront pas « moins pires » (on ne peut pas déceimment dire « meilleurs ») que les années antérieures.

Pour information, des 140000 agents des 2 réseaux en 2003, il ne reste que 115000 agents en 2012, soit déjà 25000 suppressions.

Le CHANGEMENT prévu est révoltant au vu de la situation des services, dont mêmes les responsables commencent à dire (continuent, pour certains) qu'elle est plus que critique...

En terme de plan de qualifications :

Ce « pacte du diable » qui permettait, en « contrepartie » des précédentes suppressions d'emplois, d'abonder les plans de qualifications, a été mis à bas unilatéralement, malgré l'engagement récent du Ministre actuel de le maintenir en 2012 (alors que l'engagement initial portait lui jusqu'en 2013).

Sans aucune information préalable, les taux de promotions ont été abaissés en catimini, et ce sont les élus en CAP Nationale qui ont découvert le pot aux roses à l'occasion des promotions au grade de contrôleur principal (abaissement du taux de 21% à 16% du corps des contrôleurs).

Le CHANGEMENT prévu est insultant, puisque les plans de qualifications étaient le seul petit morceau de reconnaissance que les agents ont pu entrevoir ces dernières années...

A NOUS DE FAIRE EN SORTE DE MODIFIER LE CHANGEMENT POUR QU'IL NOUS SOIT BENEFIQUE.

DERNIERE MINUTE

Chiffre officiel : **2353 suppressions** d'emplois équivalents temps plein à Bercy pour 2013 !

Moins que l'année précédente, mais vu qu'on rogne l'os, ce sont 2353 emplois de trop !!!

On ne peut ni ne doit s'en satisfaire !

Quand on base son programme sur la justice fiscale, comment peut on supprimer ceux qui sont censés la garantir !!!

Par ailleurs, **80 petits postes seront purement et simplement rayés** de la carte. Pour l'Isère, le DDFIP nous a déjà indiqué qu'il souhaite fermer la trésorerie de Corps, simple information puisque devant la levée de boucliers unanime des OS lors du CTL, il ne compte pas modifier ses plans !

Quel dialogue social là encore !

EN BREF

Soucieuse de la qualité de vie de ses agents, la DDFIP 38 nous a informé (en réponse à une question posée au CTL pour la n-ième fois), que les travaux sur le CFP de Vienne, concernant les problèmes sanitaires de l'hiver dernier, étaient en passe de trouver une solution. Malheureusement, comme les financements ne sont toujours pas arrivés de la DG (la décision n'est même pas encore prise), de pieuses incantations seront sans doute nécessaires pour que tout soit réglé avant une nouvelle période glaciaire !

Dans ce cas là au moins, on ne nous a pas répondu que la météo serait probablement clémente, à l'instar de la clim du SIE Chartreuse cette été, où la lère réponse a été : la météo a prévu que la canicule était en passe de se terminer, attendez donc qu'il fasse plus frais ! (ce qui en plus était faux pour l'Isère...)

Après plusieurs interventions de notre part le problème a été solutionné par la remise en fonction d'un équipement qui existait et fonctionnait dans le reste du bâtiment !

CDI DE GRESIVAUDAN

(Et oui on ne se résoudra pas à dire SIP)

Le point à l'ordre du jour du CTL a été reporté à un CTL spécifique le 02/10.

Ceci étant dit, aucun élément nouveau n'a été apporté par la Direction.

La date a d'ailleurs été fixée pour le lendemain du CHS traitant de cette mise en place, ce qui laisse dubitatif quant à la prise en compte des éléments apportés au CHS ou à la prise en compte d'une demande éventuelle d'expertise par ce même CHS.

Au-delà de ça, cette transformation reste une hérésie puisqu'elle n'est basée sur rien, si ce n'est de pouvoir dire que tous les SIP auront été créés début 2013 (c'est du perdant-perdant, pour les agents comme pour les usagers).

Bruno BEZARD, le nouveau DG, prévoyant de se rendre prochainement dans l'Isère, nous avons demandé au DDFIP (avec copie au DG), l'arrêt du projet en attendant que le DG reçoive les agents concernés et leurs représentants puisque, encore une fois, il n'y a aucune urgence à créer cette structure.

Par ailleurs, les documents fournis pour le CHS et le CTL de début octobre sont réduits à la portion congrue et quasiment inexploitable.

Nous ne lâcherons pas le morceau et étudions tous les recours possibles afin que le bon sens prévale.

A SUIVRE, DONC !!!

Au SIE de GRENOBLE OISANS-DRAC, s'il fait bon partir en vacances, le retour au travail peut nuire fortement au moral des agents.

Plusieurs personnes ont reçu des mails de la part du chef de service pendant leurs congés, pointant du doigt des dossiers en cours de traitement... Une personne a retrouvé son bureau occupé par une autre et a été envoyée à l'accueil, dédaignant le planning mis en place avant les vacances... Les agents ayant demandé leur mutation ont eu des réflexions sur le travail effectué (vous me laissez les pires dossiers) ou sur le travail à venir (j'espère que vous travaillerez bien jusqu'au 31 août).

Mais au CTL Mme CAU nous a dit qu'elle « n'était pas pessimiste » quant à l'amélioration de la situation du SIE...

Après avoir tiré la sonnette d'alarme depuis des années, après l'interpellation de Mme DE GENTILE par les agents, après les contingents de renforts, après les 4 réorganisations de service en 5 ans et l'affectation cette année de (quelques) personnes supplémentaires, peut-être finira t'on par comprendre que la taille de ce service est disproportionnée depuis sa création par la fusion des 2 SIE...

Lors d'un CTL précédent (et oui le sujet revient régulièrement sur le tapis), M BONEL avait parlé d'étudier la faisabilité d'une « dé-fusion ».

Interrogé à ce sujet sur l'avancée du dossier, ... il avait oublié...

L'amélioration des conditions de travail des agents est une antienne de la DGFIP en général et de la DDFIP 38 en particulier.

Quand on voit les actions menées (lesquelles ?) et celles préconisées dans le cadre du plan de prévention, on peut se poser des questions (les risques organisationnels et psycho-sociaux sont systématiquement écartés ou reportés à plus tard tant l'indigence des « solutions » proposées est criante).

De nouvelles illustrations, avec les décisions prises en catimini :

- de fermer le CDIF de St Marcellin sans aucune concertation préalable, ni même une simple information (simple rumeur sans fondement selon M BONEL, questionné sur ce point lors du CHS du 01/10/2012),
- la « fusion » sur Vienne du Pôle enregistrement et des Hypothèques (ce sont les agents qui nous ont interpellés après la visite de M BIANCHINI).

Les dates semblent d'ores et déjà arrêtées, à quand un passage en CTL à titre de simple chambre d'enregistrement ?

L'ASSISTANTE DE SERVICE SOCIAL

CDAS

Depuis septembre 2011, Elise Dumas est la nouvelle assistante de service social.

Elle intervient dans le cadre de l'action sociale et d'aide à la personne ainsi que dans le cadre de la prévention des risques sociaux.

Chaque agent peut la contacter s'il se trouve dans une situation difficile ou exceptionnelle, que ce soit dans le cadre de son activité professionnelle (mutation, départ à la retraite...) ou de sa vie personnelle (logement, santé, famille...).

Elle peut intervenir soit à la demande d'un agent ou d'un tiers soit à la suite d'une fiche de liaison transmise par le service des ressources humaines.

Dans le cadre de ses missions, elle organise également les stages de préparation à la retraite.

Pour l'année 2012, elle prévoit des actions telles que des interventions sur des sujets liés à la famille, à la gestion d'un budget et à la prévention des cancers.

Depuis septembre 2011, ce sont déjà 44 agents qui l'ont sollicitée.

Deux problématiques s'imposent :

- la recherche de logement (Elise intervient également au niveau de la commission préfectorale)
- les aides financières liées aux besoins des agents ou pour subvenir aux charges telles que le loyer...
- elle prévoit de faire des visites de postes et de sites afin de rencontrer les agents et met à leur disposition une plaquette.

Pour contacter Elise Dumas

Tel : 04 38 70 11 94

Fax : 04 76 70 20 11

Mel : elise.dumas@finances.gouv.fr

Vous pouvez également la rencontrer à son bureau situé à la délégation de l'action sociale au CFP Rhin et Danube le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 14h à 16h ou sur RDV.